



## **Fraternité des policiers et policières de Montréal**

### **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

*Retour forcé par la Ville à un horaire désuet des années '70 pour les policiers et policières de première ligne*

**«La Ville ne respecte pas les policiers. Elle veut saccager les horaires de milliers de patrouilleurs pour plaire à quelques cadres»**

**- Yves Francoeur**

Montréal, le vendredi 22 février 2013 - Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, monsieur Yves Francoeur, a dénoncé aujourd'hui la décision de la Ville qui force le retour de policiers et policières de première ligne à un horaire conçu en 1978. « Nous sommes en 2013 et plus de 30% de nos membres sont des femmes et 600 policiers et policières sont en couple à l'intérieur même du SPVM. La conciliation travail-famille est incontournable. La Ville a proposé des horaires dans un projet-pilote qui est un succès. Cet horaire améliore les services à la population. La Ville veut maintenant nous ramener dans les années '70. Nous étions prêts à négocier pour éliminer des irritants mais nous nous sommes heurtés à un mur » a déclaré le président de la Fraternité.

Selon un sondage Léger marketing commandé par la Fraternité et administré entre le 9 et 13 octobre 2012, 61% des policiers estiment que les nouveaux horaires leur permettraient de mieux faire leur travail et plus de 80% voulaient maintenir ces nouveaux horaires.

Rappelons que les deux types d'horaires comportent exactement le même nombre d'heures travaillées et que la prestation de service aux citoyens et citoyennes est exactement la même. Le temps travaillé est simplement réparti différemment, ce qui comporte de nombreux avantages qui ont été publiquement admis par le SPVM. On compte notamment plus de policiers aux moments où le nombre d'appels est le plus intense, soit entre 21 h 30 et 1 h 15. Le Service a également publiquement admis que le nouvel horaire comportait l'avantage de permettre aux policiers de première ligne de mieux connaître leur *clientèle*.

« Nous déplorons que le maire de Montréal n'ait pas saisi la main tendue par ses policiers et policières. C'est un problème politique qui appelle une solution politique. C'est une question de volonté politique » conclut Yves Francoeur.

Horaire actuel (35-35 :70)	Horaire désuet (21-14 :35)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ cycles de 70 jours au cours desquels les patrouilleurs travaillent 35 jours avec des quarts de travail de 9 h 45.</li> <li>➤ comporte une relève fixe de nuit (environ 500 policiers ne travaillant que la nuit) alors que les autres patrouilleurs alternent <i>jour-soir</i>.</li> <li>➤ Le quart de travail du soir se terminent à 1 h 15 am.</li> <li>➤ Meilleure connaissance de la clientèle et plus de policiers en devoir le soir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ cycles de 35 jours au cours desquels les policiers travaillent 21 journées avec des quarts de travail de 8 h 30.</li> <li>➤ Tous les patrouilleurs alternent <i>jour-soir-nuit</i>.</li> <li>➤ Mauvais pour la santé, mauvais pour la conciliation travail-famille.</li> </ul>

Même nombre d'heures travaillées annuellement dans les deux cas

-30-

Renseignements: Martin Desrochers  
 Directeur des communications et de la recherche  
 Fraternité des policiers et policières de Montréal  
 514 527-4161  
 Cell : 514 913-0708